

L'Université TÉLUQ doit dévoiler son entente secrète avec l'Institut MATCI

La TÉLUQ confie l'encadrement de plus du tiers de ses 20 000 étudiants à l'Institut MATCI, en vertu d'une entente secrète conclue en 2016. Or, la TÉLUQ est une université publique qui assure un enseignement à distance, alors que l'Institut MATCI est une entreprise privée à but lucratif, qui ne détient aucun permis d'enseignement délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur. Le secret entourant cette entente porte à réflexion, d'autant plus qu'elle semble assurer la viabilité financière de la TÉLUQ et constitue une incursion marquée du secteur privé dans le réseau de l'Université du Québec (UQ).

En effet, la croissance du partenariat MATCI a entraîné un renversement de la situation budgétaire de la TÉLUQ, qui entrevoit maintenant un surplus de 3 630 800 \$, cela, après plusieurs années de déficit. Ses employés ont même dû se plier à des compressions salariales volontaires l'an dernier. Le partenariat de la TÉLUQ avec le privé sauve donc les meubles de cette université publique pour l'instant, mais à quel prix ?

Une stratégie pour garder l'entente secrète

Les membres du conseil d'administration de la TÉLUQ (CA) sont tenus dans l'ignorance quant au contenu de cette entente lucrative, mais confidentielle. Des membres ont demandé par trois fois de divulguer cette entente lors des CA. Leurs demandes ont été rejetées à trois reprises, depuis avril 2017.

Le dernier refus a été accompagné d'une proposition de la présidente du CA de discuter du partenariat MATCI, mais uniquement à huis clos, en excluant les membres observateurs et une membre régulière. Rien n'indique que l'entente a bel et bien été présentée durant ce huis clos, car aucune preuve ne l'atteste. Suite à l'intervention du député Gabriel Nadeau-Dubois, la ministre de l'Enseignement supérieur Hélène David a mandaté une équipe d'enquête pour vérifier le respect de la loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire par l'Institut MATCI. La TÉLUQ a assuré qu'elle collaborerait à l'enquête, et sa Directrice des communications affirmait, le 19 avril dernier, que « les éléments du contrat pouvant être révélés le seront prochainement ». Pourtant, 3 mois plus tard, le contrat n'a toujours pas été révélé aux membres du CA.

Ce refus de la Direction de dévoiler l'entente TÉLUQ/MATCI contrevient au Règlement de Régie interne de la TÉLUQ, qui établit que le CA se doit « d'approuver les ententes de partenariat ayant une incidence financière de plus de 500 000\$ ». La Direction manque ici à son devoir en contrevenant au règlement. Il est à noter que la TÉLUQ prévoit verser des redevances de 4 941 600 \$ à l'Institut MATCI pour la seule année 2017-2018.

L'importance de dévoiler le contenu de l'entente

En n'étant pas informés du contenu de l'entente secrète, les membres du CA ignorent la nature des responsabilités cédées à l'Institut MATCI, au point de vue de l'enseignement et de la diplomation. Les membres du CA ignorent également si les politiques de la TÉLUQ (évaluation des enseignements, plagiat, etc.) sont appliquées ou non auprès des étudiants pris en charge par l'Institut MATCI. Ils n'ont pas non plus accès à l'information sur les taux d'échec de ces étudiants. En résumé, les membres du CA ignorent la nature des garanties fournies par l'Institut MATCI pour assurer la qualité du diplôme et des enseignements reçus par 34% des étudiants de la TÉLUQ, voire même si de telles garanties existent.

Devant l'absence de réponses de la Direction à leurs représentants au CA, les tuteurs – enseignants à distance de la TÉLUQ – ont porté ce débat sur la place publique. Ils cherchaient à conscientiser la communauté universitaire québécoise à l'impact du transfert des tâches d'enseignement à des employés précaires d'un sous-traitant privé, ce qui entraîne la disparition de leurs emplois. Cela crée ainsi un dangereux précédent, qui met à risque la qualité du diplôme délivré aux étudiants, et pourrait être imité ailleurs dans le réseau de l'UQ.

La réponse de la Direction de la TÉLUQ a été de bâillonner juridiquement le syndicat des tuteurs, en lui adressant trois mises en demeure et une poursuite de 80 000\$. Malgré ces attaques, dix syndicats de chargés de cours ont publié une déclaration d'appui aux tuteurs dans le journal *Métro*, dénonçant la privatisation de l'enseignement supérieur au sein de l'UQ.

Après deux ans à œuvrer dans le plus grand secret, la Direction de la TÉLUQ a maintenant un devoir de transparence. Elle doit dévoiler sans délai l'entente secrète TÉLUQ/MATCI, en premier lieu aux membres de son CA, qui doivent disposer de toute l'information pour veiller aux intérêts de leur université et de ses étudiants. Il en va de la crédibilité de la TÉLUQ, et de l'UQ.

Fabrice Pinard Saint-Pierre

Membre observateur représentant du syndicat
des personnes tutrices au CA de la TÉLUQ